



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-13867>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **25-13867**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Montataire (60)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21600410100012

**Ville :** Montataire

**Code postal :** 60160

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 60

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** Voirie communale

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Amandine LAUDE

**Adresse mail du contact :** alaude@mairie-montataire.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 344644545

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les candidats ne doivent faire l'objet d'aucune des interdictions de soumissionner indiquées à l'article L2141 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 relatif à la commande publique. Le candidat devra en fournir la preuve comme stipulé à l'article R2143 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la commande publique. Interdiction de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements ou en qualité de sous-traitant de plusieurs candidats. Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché public.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : L'ensemble des documents demandés dans le règlement
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : L'ensemble des documents demandés dans le règlement

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 05/03/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Service achats et marchés publics

**Critères d'attribution** : 1 - Prix : 60% o Le candidat complètera le BPU o Il y aura 1 DQE masqué par seuil soit 3 DQE masqués au total. Les 3 DQE masqués seront complétés avec les prix du BPU et les rabais ou majorations concernés. (Indiqués dur l'AE) o La moyenne des notes des 3 DQE masqués servira pour compléter le critère prix du rapport d'analyse. 2 - Qualité technique : 20% o Méthodologie, organisation, moyens humains et matériels, protocole de contrôle et sécurité mise en oeuvre pour le chantier : 8 points o Qualités des principales fournitures : 4 points o Installation de chantier, les moyens mises en place pour l'hygiène et la sécurité du personnel de chantier : 6 points o Gestion des déchets du chantier : 2 points 3 - Délais : 20% o Pour les travaux classiques - Délai pour l'établissement d'un devis à partir de la demande du maître d'ouvrage (en jours ouvrés) : 5 points - Délai d'intervention après réception de la réponse du DICT (en jours ouvrés) : 5 points o Pour les travaux urgents - Délai pour le commencement de la prestation à partir de la demande par mail (en jours ouvrés) : 10 points

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux d'entretien et travaux neufs de la voirie communale

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45000000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Travaux d'entretien et travaux neufs de la voirie communale

**Lieu principal d'exécution du marché** : Ville de Montataire

**Durée du marché (en mois)** : 48

**Valeur estimée (H.T.)** : entre euros et euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : Le présent marché est passé en procédure adaptée en application de l'article L2123-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et des articles R2123-1 à R2123-7 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au code de la commande publique. Le présent marché est un accord cadre à bons de commande mono-attributaire en application de l'article L2125-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au code de la commande publique du 5 décembre 2018. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier. Toutefois, conformément à l'article R2123 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018, le pouvoir adjudicateur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations. Le pouvoir adjudicateur s'engage à passer commande des prestations pour les montants suivants : Pas de montant minimum. Montant maximum annuel : 550 000 € HT soit 660 000 € TTC Soit sur 4 ans : 2 200 000 € HT soit 2 640 000 € TTC L'acte d'engagement indiquera le rabais ou la majoration consenti pour

les travaux et, ce, pour chaque bon de commande selon les seuils suivants en euros indivisibles : • Seuil 1 : jusqu'à 8 000 € HT • Seuil 2 : au-delà de 8 000 € HT jusqu'à 18 000 € HT • Seuil 3 : au-delà de 18 000 € HT Attention, le rabais ou la majoration consenti devra être faite sur la base du montant HT (et non sur le montant TTC) Les candidats doivent répondre à la solution de base. Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées. Le marché est conclu pour un an à compter du 28 avril 2025. Le marché sera renouvelable tacitement trois fois un an.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2025**